Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **17 (1872)**

Heft 16

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 16. Lausanne, le 12 Septembre 1872. XVIIe Année.

SOMMAIRE. — **Essais de tir d'artillerie à Trouville. — Bibliographie.** *Instruction de S. M. le roi de Suède aux généraux de son armée ; — Planschwerk ofver antagna nyare gevœrsmodeller ritadt och utgifvet af* Gustaf Frumerie. — *Rivista militare italiana.* - **Rassemblement de troupes de la 8e division. — Société militaire fédérale. Section vaudoise.** Réunion générale de 1872 — **Cours de tir vaudois. — Nouvelles et chronique.**

ARMES SPÉCIALES. — **Société d'amélioration de la race chevaline. — Nouvelles et chronique. — Réorganisation du service sanitaire.** *(Fin.)*

ESSAIS DE TIR D'ARTILLERIE A TROUVILLE

L'Avenir militaire publie les correspondances suivantes :

« *Trouville, le 18 août.* — Les expériences interrompues en raison de l'absence de M. Thiers, puis de la fête de l'Assomption, ont été reprises vendredi dernier. Le président de la République y assistait avec les généraux de Cissey, Frébault, Forgeot, et Appert, le colonel de gendarmerie Lambert et plusieurs officiers de terre et de mer. On remarquait également M. Dupuis de Lôme, directeur des constructions navales. L'état-major étranger, plus nombreux que lors des précédentes journées, se composait du lieutenant-colonel de Saussure, de l'artillerie suisse, d'un capitaine d'artillerie de la garde impériale russe, d'un colonel de l'armée turque et de l'attaché militaire autrichien.

Les expériences de vendredi ont été d'une grande importance, en ce sens que quatre systèmes différents y ont concouru.

Quatre pièces étaient rangées côte à côte en batterie, savoir, en commençant par la droite : la pièce de quatre, dont nous avons déjà parlé, la pièce de 7 ayant également servi aux expériences de la semaine dernière, puis deux bouches à feu se chargeant par la culasse, envoyées de Suisse et arrivées au petit camp de Deauville depuis quarante-huit heures seulement ; en outre, une cinquième pièce, en acier fondu, système Schneider, était placée à part. M. Schneider, l'inventeur, se tenait auprès de cette bouche à feu, dont la charge s'opérait directement sous ses ordres. Les crosses des affûts plongeaient dans des tranchées de cinquante centimètres de profondeur environ, dont le fond présentait au recul de chaque crosse un plan incliné se raccordant avec le sol.

Le but, toujours la même barque, se trouvait situé à 4,500 ou 4,600 mètres de la batterie. L'aviso le *Coligny*, immobile à un millier de mètres de la cible, observait les coups et transmettait les indications concernant les qualités du tir, au moyen de signaux observés et traduits, de l'emplacement des batteries, par un maître canonnier de la marine. Le tir, commencé un peu après une heure et demie, a duré deux heures environ.

Cinquante-deux coups ont été tirés ; de ce nombre il faut défalquer deux coups à blanc tirés par les bouches à feu suisses afin que l'on fût assuré que nos artilleurs étaient complètement familiarisés avec la manœuvre de ces bouches à feu. Sur les cinquantes projectiles envoyés, onze l'ont été par chacune des pièces suisses, douze par chacune des pièces françaises, quatre seulement par le canon d'acier.

On conçoit fort bien que sur un nombre aussi restreint de coups, les résultats en chiffres se trouvent compromis par les deux ou trois premiers coups ne servant guère qu'à assurer ensuite le pointage. Il convient, pour noter rigoureusement ces